

Commencer le secondaire avec un retard scolaire : un risque accru de décrochage

Le retard scolaire à l'entrée au secondaire constitue un des facteurs pouvant augmenter les risques de décrochage des élèves. « De nombreuses recherches tendent à démontrer que le décrochage scolaire est le résultat d'une convergence de facteurs qui amènent un jeune à perdre graduellement de l'intérêt pour l'école. Ces facteurs peuvent être individuels, scolaires, familiaux et économiques » (Camirand, 2018, p. 166). Janosz et autres (2007; 2008) ont démontré que le retard d'au moins une année au primaire (ou le redoublement d'une année) fait partie, avec le rendement de l'élève et son engagement scolaire, des variables les plus efficaces pour prédire le décrochage des élèves au secondaire.

Pour être considéré comme **un élève ayant un retard scolaire**, ce dernier **doit être âgé d'au moins 13 ans à son entrée au secondaire**, que ce soit dans une école publique, privée, francophone ou anglophone.

Jeunes québécois placés par la DPJ : les trois quarts ont redoublé au moins une année scolaire

En 2017, 1 136 Québécois âgés de 17 ans, faisant partie de l'ensemble des jeunes placés par le système de la protection de la jeunesse, ont été interrogés dans le cadre de la 1^{re} vague de l'*Étude sur le devenir des jeunes placés (EDJeP)*, menée par l'École de l'administration publique (ENAP)¹.

Il en ressort que ces jeunes ont un retard scolaire important :

- ◇ 31 % disent avoir redoublé une année scolaire;
- ◇ 22 % en ont redoublé deux;
- ◇ 20 % avaient recommencé trois années scolaires ou plus.

Au total, près des trois quarts (73 %) d'entre eux avaient cumulé un retard d'au moins une année scolaire, que ce soit au primaire ou au secondaire.

Cette situation a un impact considérable sur leurs chances réelles d'obtenir un diplôme. D'ailleurs, au moment de l'étude, autour de 37 % de ces jeunes avaient déjà connu un épisode de décrochage scolaire alors que cette proportion est de seulement 5 % chez les Québécois du même âge et de 12 % chez les jeunes défavorisés de 17 ans. Ces dernières mesures sont tirées de l'*Étude longitudinale des enfants du Québec (ELDEQ)* 1998.

Les résultats de l'*EDJeP* montrent aussi que plus un jeune placé par la DPJ a été encouragé à poursuivre ses études au-delà du secondaire, plus il a tendance à avoir un haut niveau d'études terminées (Goyette et Blanchet, 2018).

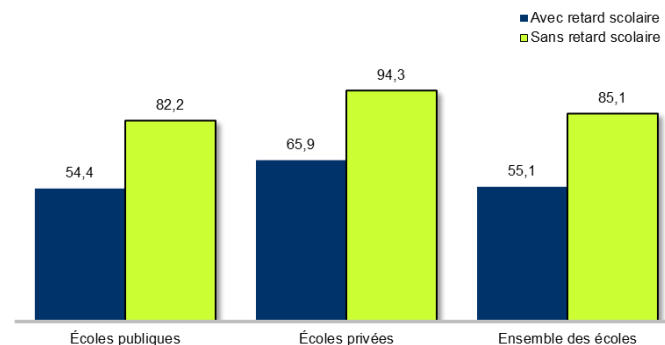
Des liens entre retard scolaire et diplomation et qualification au secondaire des élèves québécois

Il est possible de mettre en évidence des liens significatifs entre la diplomation et la qualification au secondaire après sept ans et le retard à l'entrée au secondaire **des élèves québécois**. Ainsi, ceux de la **cohorte de 2011** (inscrits en 1^{re} secondaire en septembre 2011 et suivis jusqu'à la fin de l'année scolaire 2017-2018) présentant un retard scolaire à leur entrée au secondaire affichent, après sept ans, un taux de diplomation et de qualification de 55 % comparativement à 85 % pour ceux n'ayant eu aucun retard scolaire.

Cet écart marqué existe également pour les élèves québécois fréquentant une école publique (54 % de diplômés et de qualifiés pour les élèves avec un retard scolaire contre 82 % pour ceux n'ayant aucun retard) ou une école privée (66 % pour les élèves avec un retard contre 94 % pour ceux sans retard) (Figure 1).

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur indique toutefois « qu'une grande partie des élèves québécois qui arrivent en retard au secondaire sont des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) » (MEES, 2019, p. 8). Or, toujours pour l'année 2017-2018, le taux de diplomation et de qualification, après sept ans, des élèves EHDA québécois se situe à 56 % contre 86 % pour les autres élèves (MSSS, 2019).

Figure 1
Taux de diplomation et de qualification au secondaire après sept ans
des élèves avec ou sans retard scolaire,
Québec, cohorte de 2011 (%)



Source : MEES, Rapport : Taux de diplomation et de qualification par commission scolaire au Québec, Édition 2019, Tableau 3, p. 21.

¹ Les jeunes participants de cette étude ayant été placés par la Direction de la protection de la jeunesse devaient remplir un questionnaire détaillé pour vérifier leur cheminement vers l'autonomie. Pour la 1^{re} vague menée en 2018, ils sont rencontrés à l'âge de 17 ans au moment où ils s'apprentent à quitter leur milieu de placement et à commencer leur vie autonome. Ils seront rencontrés à nouveau en 2019 et en 2020 (Goyette et Blanchet, 2018).

Retard scolaire des élèves résidant sur le territoire de Lanaudière

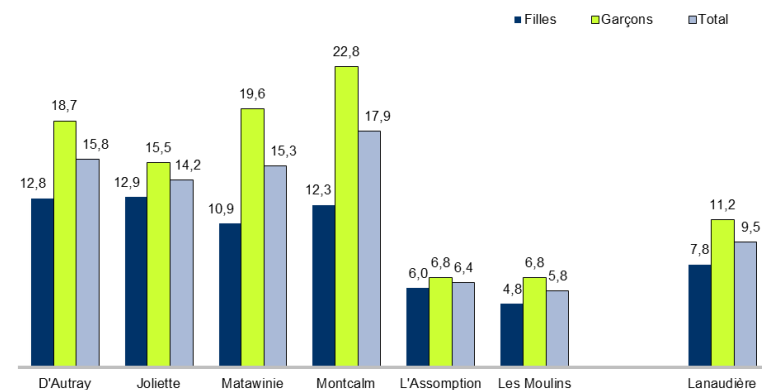
Pour l'année scolaire 2017-2018, les élèves **résidant dans la région de Lanaudière** présentent un pourcentage de retard scolaire de 9,5 %, une proportion similaire à celle du Québec (9,5 %). Depuis l'année scolaire 2014-2015, ce pourcentage semble être à la baisse dans Lanaudière comme dans la province. Il a diminué dans Lanaudière, passant de 11 % à 9,5 % et de 12 % à 9,5 % au Québec (données non présentées). Les garçons tout comme les filles sont concernés par le retard scolaire à leur entrée au secondaire. Cependant, les garçons lanaudois obtiennent toujours des proportions de retard scolaire supérieures à celles des filles, peu importe l'année scolaire prise en compte.

La situation du retard scolaire dans les MRC lanaudoises

L'analyse des données sur le retard scolaire met en évidence l'existence de fortes disparités entre les élèves résidant dans les MRC se situant au nord de Lanaudière et ceux des MRC du sud (Figure 2). Pour l'année scolaire 2017-2018, les pourcentages de retard scolaire des élèves des MRC du nord fluctuent entre 14 % et 18 % comparativement à des proportions tournant autour de 6 % pour ceux des MRC du sud.

Les écarts entre les MRC sont encore plus marqués lorsque le sexe des élèves est considéré. Les pourcentages varient du simple au triple chez les garçons. Dans les MRC du sud, les proportions se situent à 7 % et peuvent atteindre jusqu'à 23 % dans celles du nord. Chez les filles, bien que les proportions soient plus faibles que celles des garçons, des pourcentages deux fois plus élevés sont remarqués entre celles des MRC du sud et du nord. Les pourcentages de retard scolaire varient de 5 % à 6 % dans les MRC du sud et de 11 % à 13 % dans celles du nord.

Figure 2
Proportion d'élèves présentant un retard scolaire à leur entrée au secondaire selon le sexe, MRC et Lanaudière, 2017-2018 (%)



Source : MEES, DIS, Portail informationnel, système Charlemagne, demande spéciale, juin 2019.

Le retard à l'entrée au secondaire constitue un prédicteur fiable des risques de décrochage scolaire des élèves. Bien qu'il ne soit pas possible de mettre en relation dans Lanaudière les taux de décrochage et le pourcentage de retard scolaire des élèves, il n'en demeure pas moins que l'analyse de la situation du décrochage scolaire par territoire de MRC fait ressortir des différences qui s'apparentent à celles observées pour le retard scolaire des élèves. Par exemple, les taux de décrocheurs, en 2013-2014, varient entre 16 % et 24 % pour les MRC du nord alors qu'ils se situent entre 8 % et 9 % pour les MRC du sud. Il en va de même lorsqu'il est question des taux de diplomation et de qualification au secondaire après sept ans. En juin 2016, les taux fluctuent entre 68 % et 73 % pour les MRC du nord et atteignent 82 % et 83 % pour celles du sud. On constate donc que les MRC du nord présentent à l'égard de ces indicateurs une situation plus défavorable.

Conclusion

Le retard scolaire est associé à de nombreuses particularités de l'élève comme son rendement scolaire, ses difficultés d'apprentissage, la diminution de sa motivation scolaire, son contexte familial et sa faible estime de soi face aux échecs. Ce sont autant de facteurs qui peuvent conduire au décrochage scolaire (Camirand, 2018). Les données lanaudoises de l'*Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS) 2016-2017* mettent aussi au jour que « la qualité des environnements familial et scolaire joue un rôle-clé dans la volonté des jeunes de poursuivre leurs études secondaires jusqu'à l'obtention d'un diplôme » (Bellehumeur, 2019, p. 2). Pour réduire le nombre d'élèves présentant un retard scolaire, il importe d'accorder tout le soutien nécessaire à ceux qui sont en difficulté. « La recherche a démontré qu'il est possible de réduire » de manière marquée le nombre d'élèves en difficulté en élaborant un modèle de services et de soutien autour du jeune. Ce modèle permet « d'organiser des interventions, tant universelles que ciblées, dont la fréquence et l'intensité augmentent » en fonction de leurs besoins particuliers. Cette approche, reconnue particulièrement efficace, met à profit « les forces du jeune, de sa famille, des membres de sa communauté et des professionnels en créant un réseau d'aide enveloppant autour d'eux » (Saint-Pierre, 2013, p. 31).

Références bibliographiques

- BELLEHUMEUR, Patrick. *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017 - Le risque de décrochage scolaire*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2019, 2 p.
- CAMIRAND, Hélène. Risque de décrochage scolaire dans *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017. Résultats de la deuxième édition, L'adaptation sociale et la santé mentale des jeunes*, Tome 2, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2018, p. 165-183.
- GOYETTE, Martin, et Alexandre BLANCHET. *Étude sur le devenir des jeunes placés. Rapport sommaire de la vague 1*, Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables, École nationale d'administration publique, Montréal, 2018, 12 p.
- JANOSZ, Michel, Jonathan LÉVESQUE et Julie MÉNARD. *Trousse d'évaluation des décrocheurs potentiels (TEDP) : Manuel d'utilisation*, Montréal, Université de Montréal, 2007, 91 p.
- JANOSZ, Michel, Isabelle ARCHAMBAULT, Julien MORIZOT et Lindy PAGANI. School Engagement Trajectories and their Differential Relations to Dropout, *Journal of Social Issues*, volume 64, numéro 1, 2008, p. 21-40.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MEES). *Rapport : Taux de diplomation et de qualification par commission scolaire au Québec*. Édition 2019, Direction des indicateurs et des statistiques, Québec, 2019, 23 p.
- SAINT-PIERRE, Marc. *Les déterminants de la persévérance scolaire et de la réussite éducative. Fiches pratiques*, Montréal, Réunir Réussir (R²), 2013, 42 p.